



Cercle Europe & Economie Sociale

Echange avec Antoine Kasel

*Chef de cabinet du commissaire européen
désigné à l'emploi et aux affaires sociales,
Nicolas Schmit*

16 juillet 2020

Le 16 juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir Antoine Kasel, chef de cabinet du commissaire européen à l'emploi et aux affaires sociales, Nicolas Schmit, afin de discuter des mesures prises pendant la crise par l'UE pour protéger ses citoyens sur le volet social et économique.

- **Préserver l'emploi : une priorité**

Décidé par la Commission durant la crise, l'instrument SURE a préfiguré le futur système de réassurance chômage européen. Cet instrument devait être opérationnel dès le 1er juillet, mais sa mise en œuvre a pris du retard.

Ce mécanisme permettra de lever en situation d'urgence 100 milliards d'euros sous forme de prêts pour aider les États membres à faire face aux coûts soudains et importants liés aux régimes nationaux de chômage partiel.

Un système permanent sera présenté par la Commission plus tard. Le principe d'un mécanisme de réassurance chômage consisterait à créer un fonds européen (FSUE) qui viendrait soutenir les régimes d'assurance chômage nationaux, si ceux-ci venaient à être mis en difficulté par une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi. Il vise également à gommer les différences entre États Membres. Certains prévoient en effet des mesures pour aider les chômeurs et d'autres pays n'ont aucun dispositif en place. La Commission compte prolonger le cadre financier actuel de deux ans.

La Commission a lancé plus de 560 initiatives depuis mars pour répondre à la crise et va continuer à s'engager pour lutter contre les effets de la crise.

- **L'importance renforcée du Socle européen des droits sociaux**

Présentée en janvier 2020, l'objectif de la feuille de route sociale est de mettre en œuvre les 20 principes du Socle européen des droits sociaux. La crise du covid-19 n'a fait que renforcer ces objectifs.

Dans les principales mesures annoncées pour les prochains mois, on compte notamment un sommet consacré aux plateformes, une initiative sur l'espace européen de l'éducation, avec l'objectif d'établir un nouveau cadre de coopération en matière d'éducation et de formation pour renforcer le taux de jeunes atteignant l'enseignement secondaire supérieur, un livret vert sur le vieillissement pour la fin d'année, un plan de lutte contre le cancer ou encore un régime européen de réassurance chômage. Enfin un grand sommet social est prévu le 7 mai 2021 à Porto au Portugal.

Dans le cadre de la mise en place concrète des principes du Socle européen des droits sociaux, la Commission consulte et proposera un Plan d'action sur ces 20 principes. Le Socle et ses principes sont analysés comme le cadre de référence des actions sociales de la Commission européenne.

- **Vers un salaire minimum européen ?**

Après la crise sanitaire et face à la crise économique et sociale, la lutte contre la précarité et le dumping social doit être une priorité politique de l'Union européenne. Permettre aux citoyens de l'Union européenne de vivre dignement de leur travail est un combat indispensable pour éradiquer la précarité.

La Commission formulera sa proposition relative à un salaire minimum européen fin septembre/début octobre.

- **Redoubler d'efforts en termes de sécurité et de santé au travail**

La crise a montré l'importance de protéger plusieurs emplois en première ligne. Elle a aussi montré nos faiblesses : il est impensable qu'à l'heure actuelle aucune industrie pharmaceutique ne produise de composé chimique tel que le paracétamol sur le territoire de l'Union. Recréer sa souveraineté en matière de santé est l'un des objectifs de la Commission, mais sur d'autres sujets aussi.

Un autre chantier concerne les travailleurs des plateformes, et plus spécifiquement leurs conditions de travail. Pour cela, la Commission souhaite organiser des consultations en septembre avec le concours de grandes organisations habilitées à prendre la parole dans le domaine à savoir l'OCDE ou l'OIT.

La Commission songe à mettre en place, si des recommandations ne suffisent pas, une convention internationale, à l'image du domaine maritime où les travailleurs qui sont amenés à passer sans arrêt des frontières sont protégés par un certain de nombre de règles internationales.

- **Comment mettre en place ces mesures européennes à l'échelle locale ?**

Pour répondre à cette problématique, il faut développer des dialogues structurés par territoire, agir avec acteurs locaux comme le Comité des régions ou le Comité économique et social européen par exemple.

Le développement des régions dites périphériques offre la possibilité de mener une approche plus ciblée, plus efficiente car les lacunes sont nombreuses.

L'idée est d'organiser des tables rondes avec les différents pouvoirs publics locaux, les acteurs académiques, les experts, les partenaires sociaux mais également le secteur privé pour échanger et établir un bilan de la région ou d'un territoire. Les villes sont aussi un cœur de cible pour leur permettre de mieux connaître les différents fonds européens qu'elles peuvent utiliser.

Si les réglementations actuelles travaillent sur l'accès direct de ces fonds aux régions, la Commission veut favoriser l'échange avec les acteurs locaux, ce que la crise actuelle ne favorise pas toujours. Les acteurs locaux doivent apporter leur contribution à l'Europe des citoyens.

- **Les enjeux du Plan d'action portant sur l'économie sociale et solidaire**

Le Plan d'action sur l'économie sociale annoncé pour 2021 est une très bonne nouvelle. Avec la crise, les enjeux liés à l'économie sociale semblent toujours plus légitimes à être portés au niveau européen. Les acteurs de l'ESS ont été reconnus comme ayant joué un rôle clé durant la crise par les institutions.

Dans les recommandations pays par pays de mai 2020, la Commission européenne a pris en considération l'économie sociale en mettant en avant l'ESS comme forme innovante devant être encouragée dans sa communication générale. Dans son rapport spécifique sur la Roumanie, l'ESS a même été spécifiquement identifiée comme devant être renforcée.

Dans le plan de relance, l'ESS est identifiée comme un secteur utile pour aider les plus vulnérables à revenir sur le marché du travail.

La future présidence portugaise du premier semestre 2021 qui mettra le social tout en haut de son agenda, la future présidence française de 2022 sont des fenêtres d'opportunité à saisir.

- **Le constat d'un manque de statut d'entreprise à lucrativité limitée en économie sociale et solidaire**

Plusieurs réflexions ont été partagées sur des aspects différenciant les entreprises à lucrativité limitée et les entreprises à but lucratif. En effet, le modèle de l'économie sociale n'est pas pris en compte au niveau européen et cela influe sur beaucoup de politiques : de la non prise en compte des spécificités des mutuelles dans la révision de Solvabilité 2, aux questions d'aides d'état, de concurrence, d'accès aux fonds.

Cette question devra être appréhendée dans le futur Plan d'action sur l'économie sociale qui sortira en 2021 et la création de ce statut hybride, nécessaire pour les entreprises de l'économie sociale est visiblement déjà étudié dans les bureaux de la Commission.